

PROCÈS-VERBAUX

Chambre des communes, salle 497,
MERCREDI 24 mars 1954.

Le Comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle se réunit à 10 heures du matin.

Présents: MM. Benidickson, Carter, Cavers, Dumas, Fairey, Follwell, Fraser (*Peterborough*), Fulton, Gillis, Hahn, Hanna, Healy, Holowach, James, Knight, Langlois (*Gaspé*), Macdonnell, MacLean, McCulloch (*Pictou*), Pouliot, Villeneuve et Weaver.

Aussi présents: M. F. T. Collins, adjoint administratif, ministère des Transports.

Le secrétaire du Comité s'occupe de l'élection du président.

M. Weaver propose que M. H. P. Cavers soit nommé président.

M. Fulton propose qu'on ne désigne pas d'autre nom, sur quoi le secrétaire déclare que M. Cavers est élu président.

Le président prend place au fauteuil et remercie les membres de l'honneur qu'ils lui ont conféré, et invite ensuite les membres à désigner des noms en vue de la vice-présidence.

Sur la motion de M. H. B. McCulloch, M. A. Dumas, député, est élu vice-président.

Sur la motion de M. Carter,

Il est résolu,—Que le Comité sollicite la permission de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Sur la motion de M. Dumas,

Il est résolu,—Que le Comité recommande que son quorum soit réduit de quatorze à dix membres.

Sur la motion de M. Benidickson,

Il est résolu,—Que le Comité recommande à la Chambre de l'autoriser à faire imprimer au jour le jour 1,000 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses *Procès-verbaux* et *Témoignages*, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Sur la motion de M. James,

Il est résolu,—Qu'un rapport, renfermant la recommandation adoptée à la présente réunion, soit fait aussitôt à la Chambre.

Le président informe les membres qu'il a été avisé que le président et d'autres fonctionnaires du National-Canadien sont prêts à paraître devant le Comité lundi prochain et, ensuite, le président et les autres fonctionnaires d'Air-Canada, le jeudi suivant.

Après quelque discussion, il est conclu que le Comité arrêterait, autant que faire se peut, la date et l'heure des réunions de façon à convenir aux fonctionnaires du National-Canadien et d'Air-Canada.

A 10 h. 15 du matin, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau à 11 heures du matin, le lundi 29 mars 1954.